

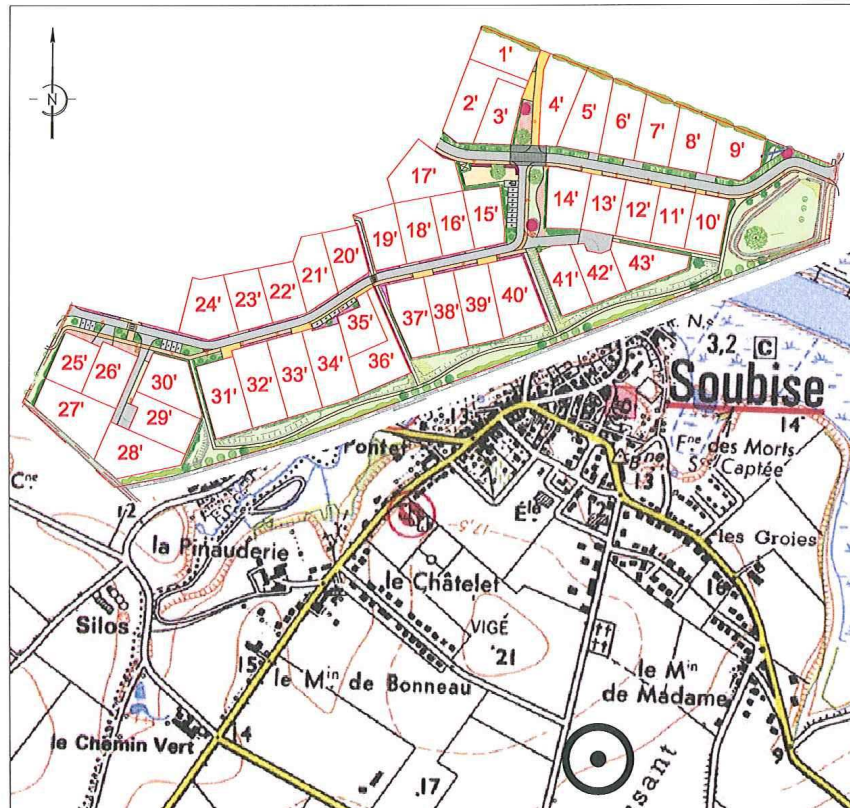
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT&A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

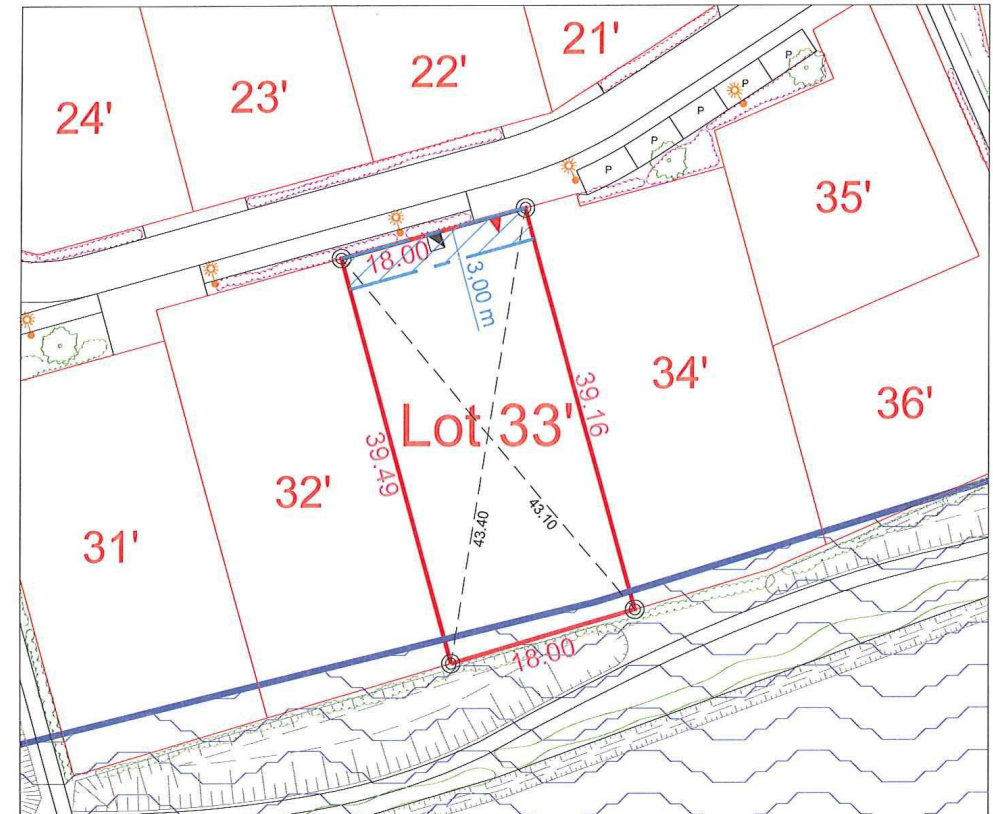
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : laroche@siteaconseil.fr / Site internet : http://www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 33'

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné

Echelle 1/500



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE

- Borne
- Coffret Energie (position théorique)
- Haie
- Arbre
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Candélabre
- PLU zone ponctuellement humide
- Place de stationnement fixe non close
- Emprise du lot



CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 708 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 283 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZB n° 843

Dossier : 10399

Fait le: 20 octobre 2014

Visa :

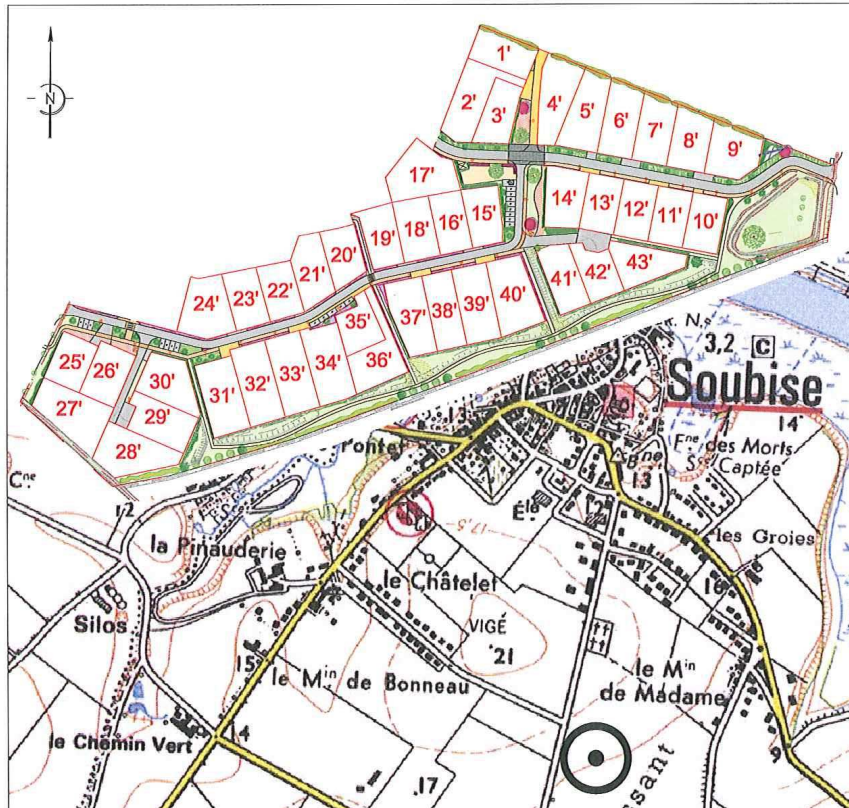
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT&A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

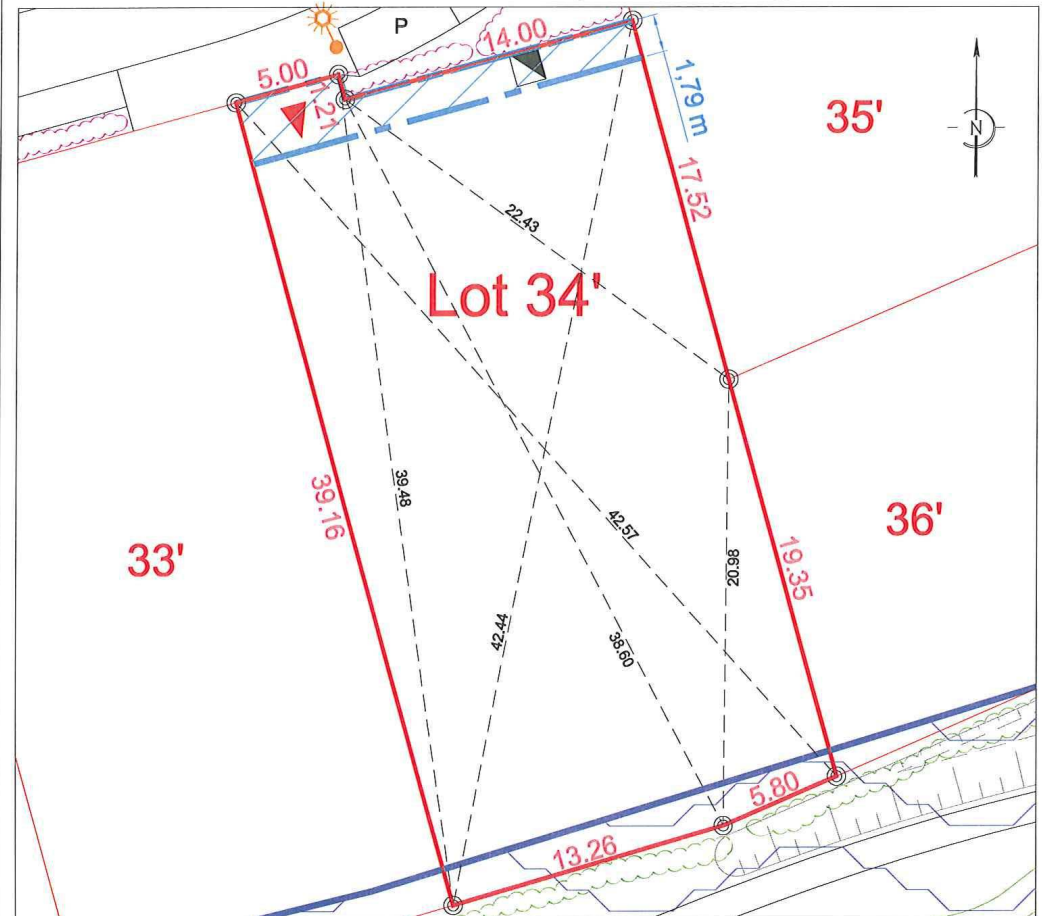
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : larochelle@siteaconseil.fr / Site internet : http://www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 34'

Echelle 1/250

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE

- Borne
- Coffret Energie (position théorique)
- Haie
- Arbre
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Candélabre
- PLU zone ponctuellement humide
- Place de stationnement fixe non close
- Emprise du lot

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 722 m²
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 288 m²
REFERENCE CADASTRALE
SECTION : ZB n° 844

Dossier : 10399 Fait le: 20 octobre 2014

Visa :

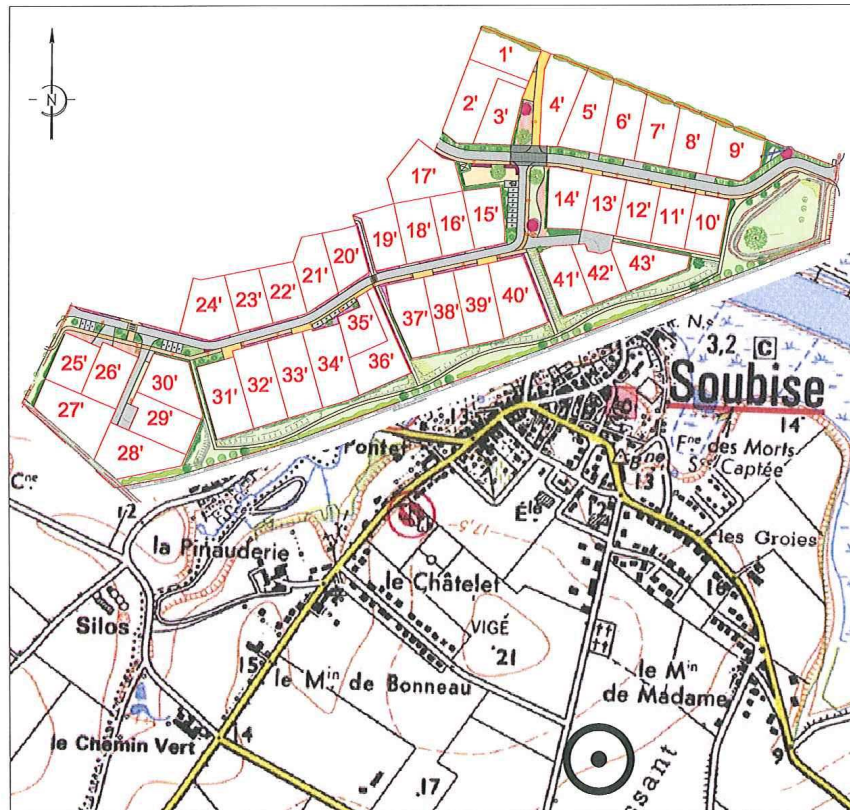
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT & A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

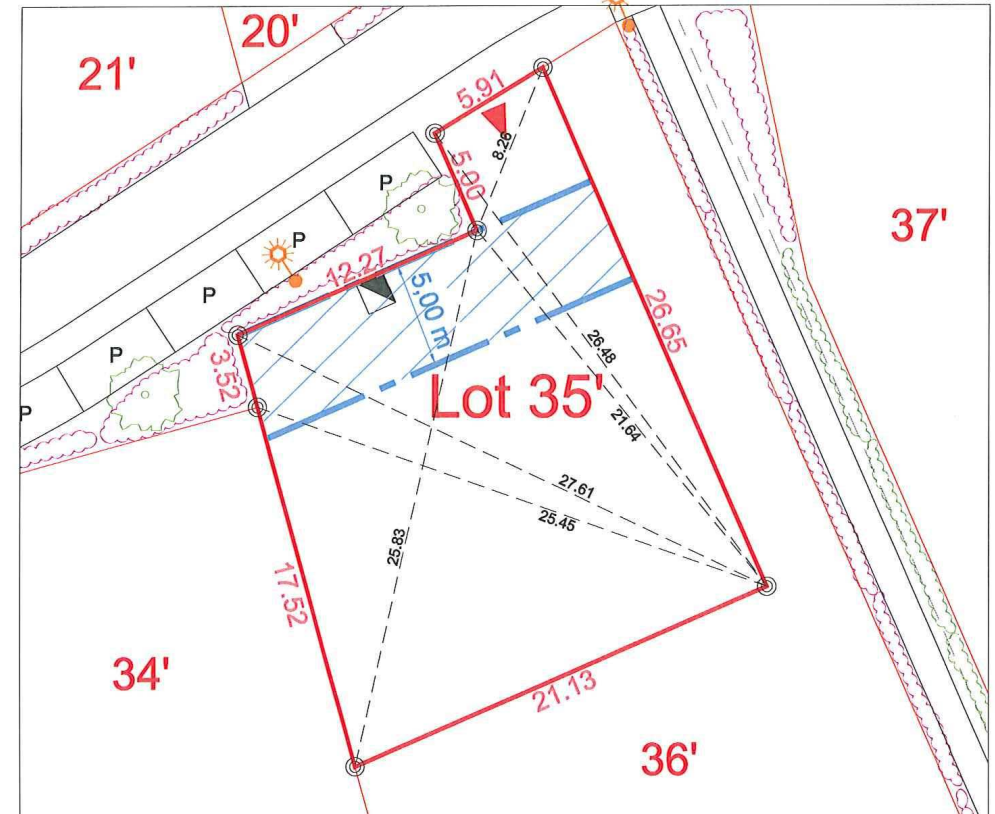
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : laroche@siteaconseil.fr / Site internet : http://www. siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 35'

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné

Echelle 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE

- Borne
- Coffret Energie (position théorique)
- Haie
- Arbre
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Candélabre
- Place de stationnement fixe non close
- Emprise du lot

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 441 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 176 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZB n° 845

Dossier : 10399

Fait le: 20 octobre 2014

Visa :

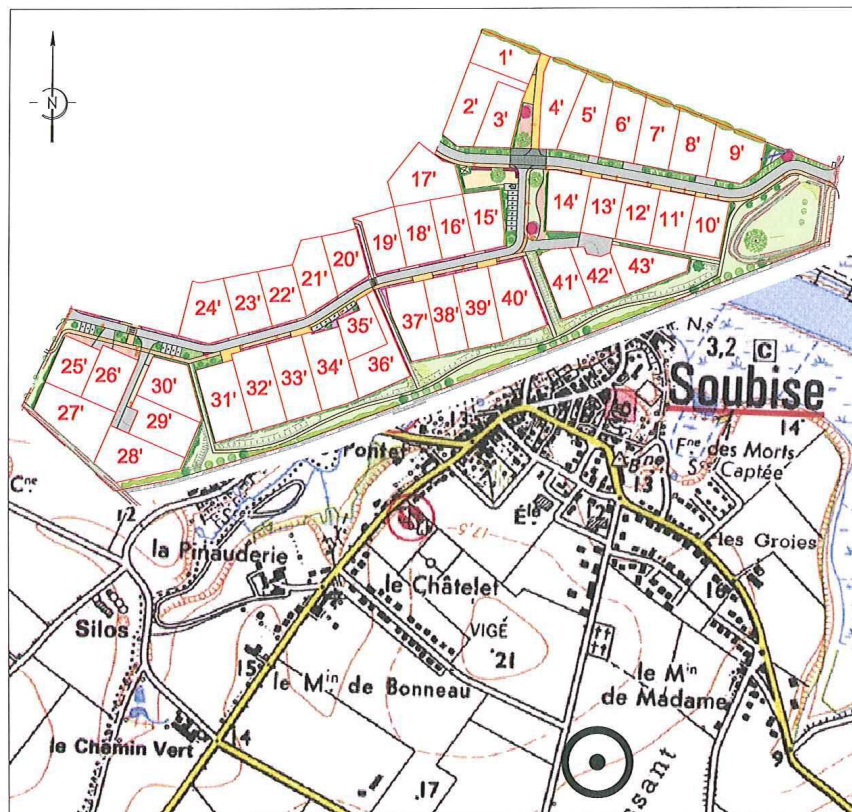
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT&A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

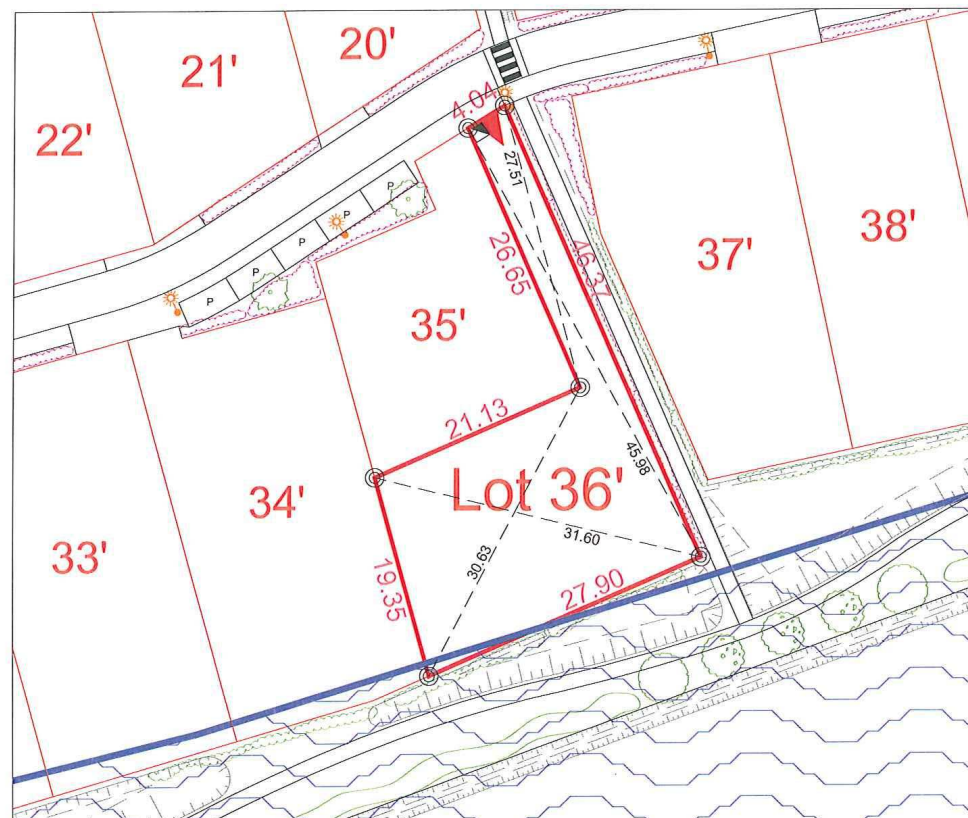
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : larochelle@siteaconseil.fr / Site internet : http://www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 36'

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné

Echelle 1/500



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE

- Borne
- Coffret Energie (position théorique)
- Haie
- Arbre
- Candélabre
- PLU zone ponctuellement humide
- Emprise du lot
- Place de stationnement fixe non close

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 616 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 246 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZB n° 846

Dossier : 10399

Fait le: 20 octobre 2014

Visa :

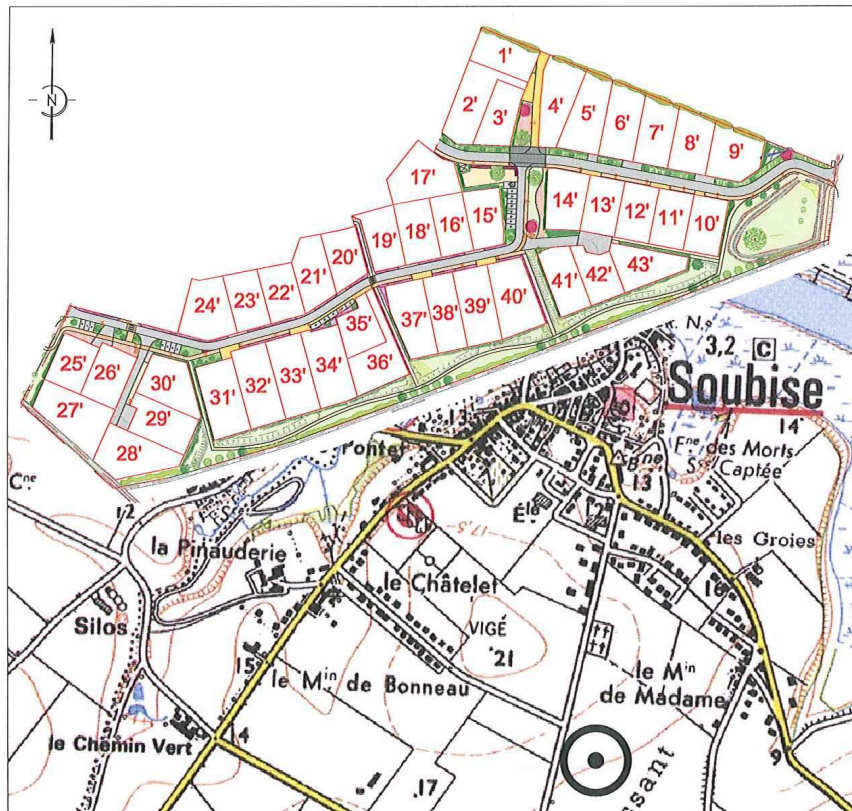
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT & A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

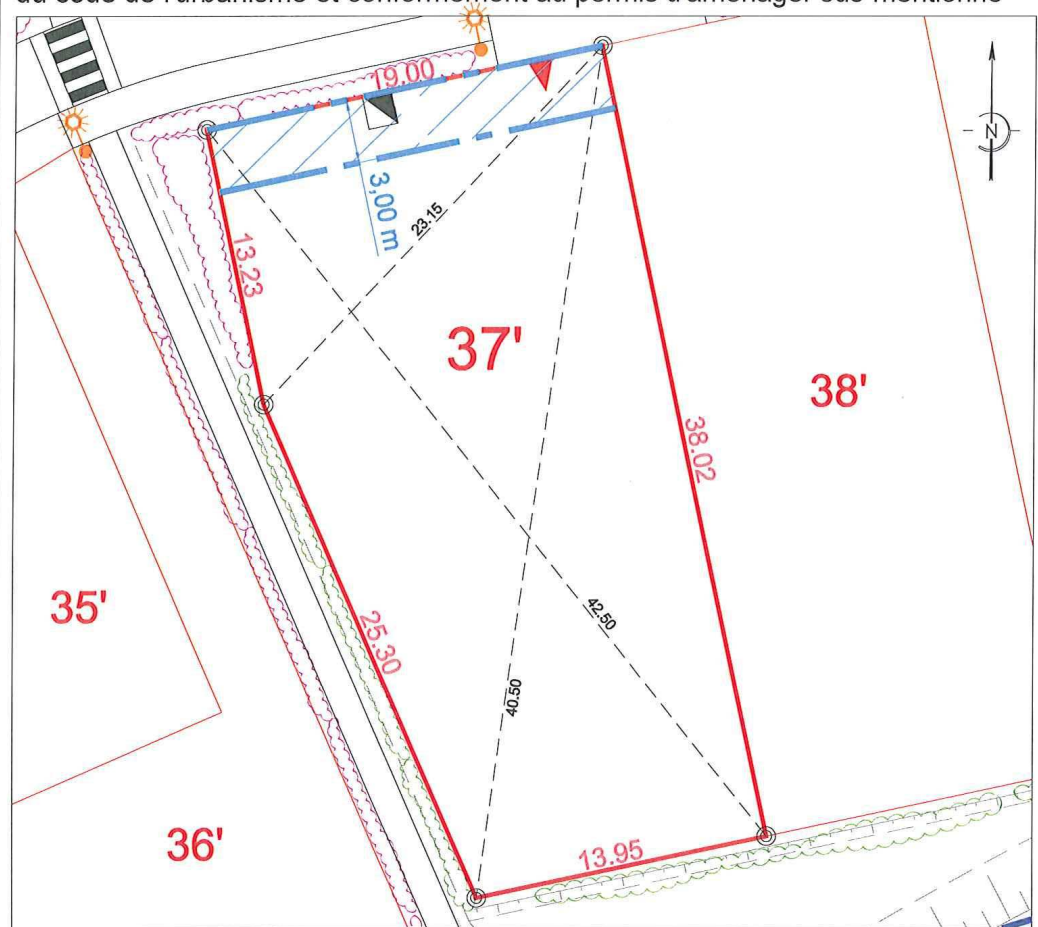
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : larochelle@siteaconseil.fr / Site internet : http://www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 37'

Echelle 1/250

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE

- Borne
- Coffret Energie (position théorique)
- Haie
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Candélabre
- Place de stationnement fixe non close
- Emprise du lot

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 660 m²
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 264 m²
REFERENCE CADASTRALE
SECTION : ZB n° 847

Dossier : 10399 Fait le: 20 octobre 2014

Visa :

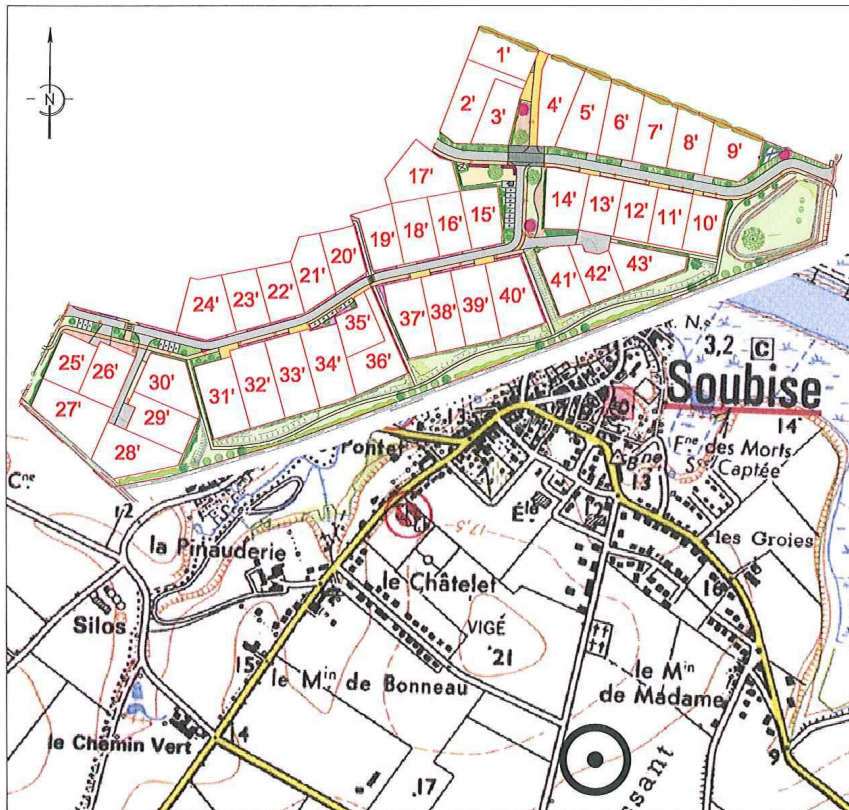
COMMUNE DE SOUBISE

" Rue du Vigé "

LOTISSEMENT " Du Midi "

S.A.R.L DU GRIFFET

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager du 03 octobre 2012 n° PA 017 429 12 R0004

Permis d' aménager modificatif du 12 septembre 2013 n° PA 017 429 12 R0004- M01



SIT & A CONSEIL

4, Rue de la Palenne - Chagnolet
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER

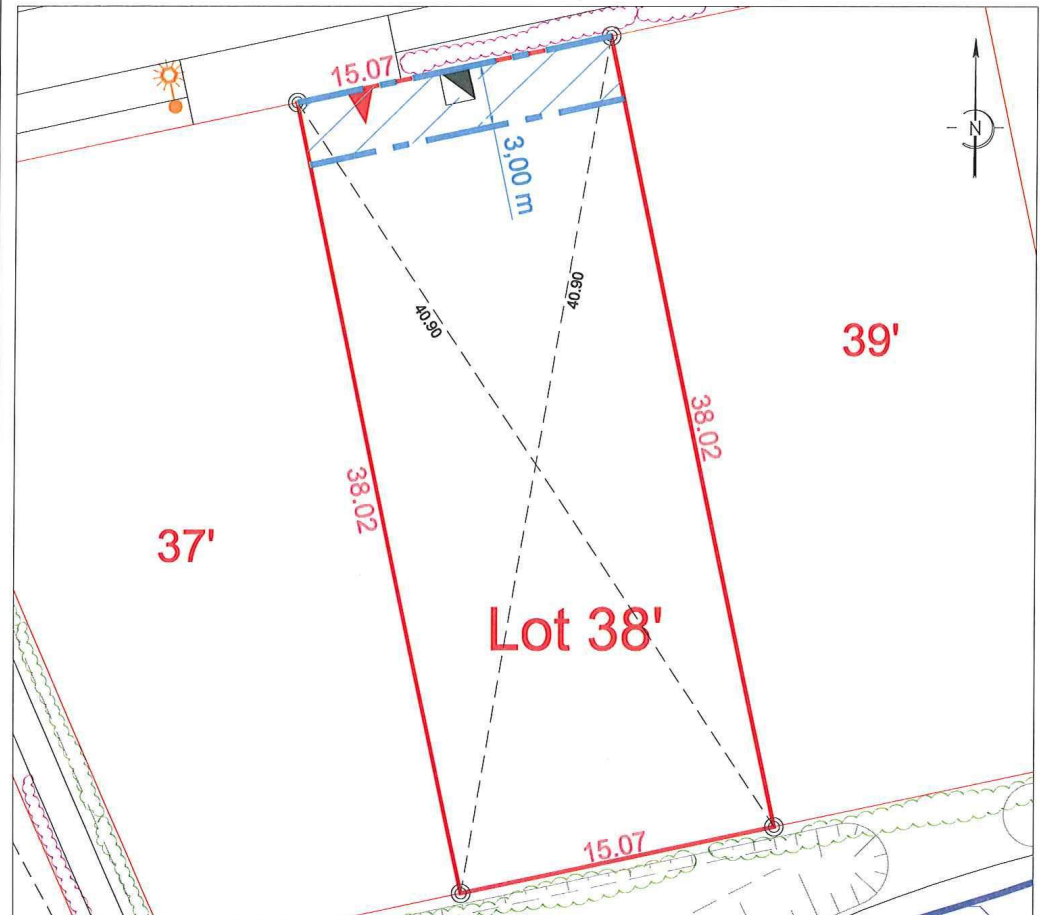
Tel: 05.46.34.13.24 / Fax: 05.46.34.27.61

Email : larochelle@siteaconseil.fr / Site internet : http://www. siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 38'

Echelle 1/250

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.

LEGENDE		CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE	
Borne		SUPERFICIE DU LOT :	573 m ²
Coffret Energie (position théorique)		SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	229 m ²
Haie		REFERENCE CADASTRALE	
Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)		SECTION :	ZB n° 848
Candélabre		Dossier : 10399	Fait le: 20 octobre 2014
PLU zone ponctuellement humide		Visa :	
Place de stationnement fixe non close			
Emprise du lot			